

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b><u>Nombre de membres :</u></b> En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 10</p>	<p><b>L'an deux mille douze</b> Le <b>douze décembre</b> à vingt heures trente minutes</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Josiane CHARRIERE.</p> <p><b><u>Date de la convocation</u> : le six décembre deux mille douze</b></p>
<p><b><u>Présents</u></b> : Josiane CHARRIERE, Vincent TISSOT, Jean-François BLANDIN, Laurent FERAT, Christine DUBOIS, Chantal BAILLARD, William BURNET Rodolphe ADAM</p> <p><b><u>Absents sans procuration</u></b> : Frédéric MEGARD, Erwan BELLARD, Sasha JONES <b><u>Excusés avec procuration</u></b> : Valérie HORCKMANS, Maryline DURET</p>	

Début de séance : 20 h 50  
Secrétaire de séance : Rodolphe ADAM

**1 - DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2012, suite à une remise gracieuse accordée à une administrée :

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

<b>CHAPITRE</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
<b>10 - 10223 - T.L.E</b>		368,00 €
<b>21 - 2152- Installations de voirie</b>		- 368,00 €

Vote : 10 POUR

**2 - : APPROBATION DE LA MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-10 et L.123-13,  
**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2007 ayant approuvé le PLU,  
**VU** L'arrêté municipal du 17 Juillet 2012 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU,  
**Entendu** les conclusions du commissaire-enquêteur et les avis des personnes publiques,  
**Considérant** que les résultats de ladite enquête et les avis des personnes publiques, justifient quelques adaptations mineures du projet de modification n°1 du PLU  
Ces adaptations concernent :

- La suppression de l'emplacement n° 6
- La mise en place d'un nouvel emplacement réservé pour gérer les accès des zones 1AU bc1 et 2 AU au regard des observations du Conseil Général

Vote : 10 POUR

### 3 - MUTAME

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la mutuelle « MUTAME » qui couvre la plupart des employés territoriaux du département, demande une participation annuelle de 39,00 € par agent adhérent pour l'année 2013. Cette contribution permet de financer le caractère « social » de la caisse.

1 agent de notre collectivité adhère.

Vote : 10 POUR

### 4 - EGLISE - REMPLACEMENT DU JOUG BOIS DE LA GROSSE CLOCHE

Lors de l'intervention annuelle de l'entreprise PACCARD, il a été constaté que le joug bois de la grosse cloche, ainsi que les accessoires mécaniques étaient vétustes et en mauvais état.

Ces éléments étant soumis à de fortes contraintes lorsque la cloche sonne à pleine volée, par sécurité, un remplacement à neufs de ces accessoires serait souhaitable.

Madame le Maire propose le devis de l'entreprise aux membres du Conseil Municipal afin qu'il soit validé.

Le montant TTC des travaux s'élève à 3.184,95 euros.

Vote : 10 POUR

### 5 - Diverses subventions

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des demandes de subvention ont été faites par diverses associations dont détail ci-dessous.

Il est proposé :

<b>Association</b>	<b>but</b>	<b>Proposition</b>
Mercredis de Neige	Emmener et encadrer les jeunes de la CCPC sur les pistes	1000 euros
De l'ombre à la lumière 74800 Amancy	Accompagner les non-voyants et malvoyants du Pays de Savoie + financement à l'éducation d'un chien-guide	200 euros
ADMR	Service à la personne	1000 euros
SIAD	Soins infirmiers	500 euros
Locomotive 38000 Grenoble	Aide (psychologique) aux enfants atteints de leucémie et de cancer et à leurs familles... Organisation de WE « locomôm's » avec les enfants malades et leurs frères et sœurs.	200 euros
Association de prév. routière 74000 Annecy	Intervention auprès des écoles, collèges, lycées + organisation d'opération « capitaine de soirée »	200 euros
Allo stop alcool Copponex	Action de prévention auprès du jeune public et accompagnement des malades et de leur entourage. Souhaite	300 euros
Association Betsaleel Cernex		300 euros

Vote : 10 POUR

## **6 -MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DE CRUSEILLES**

Par délibération n°2012-12-73 du 4 décembre 2012, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a procédé à la modification suivante de ses statuts :

- Modification de la rédaction de l'article 6-2 relatif à la compétence obligatoire « Développement Economique »,
  - en remplaçant :
    - *Action de promotion touristique d'intérêt communautaire*
  - par :
    - *Tourisme :*
      - *Accueil et information*
      - *Promotion et communication*
      - *Commercialisation*
      - *Actions à vocation touristique d'intérêt communautaire*

Cette modification statutaire doit faire l'objet de délibérations concordantes de l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et des 13 communes membres et ce dans les conditions de majorité requises pour la création du groupement. Il appartient alors au Représentant de l'Etat de prononcer la modification des statuts par arrêté.

Vote : 9 abstentions - 1 CONTRE

Séance close à 22 h